

■ **IFAA**: Le syndicat des Professionnels de l'assainissement non collectif vient de procéder à l'élection de son nouveau bureau. Christian Emmanuel (Premier Tech Aqua) en est le nouveau Président. François Le Lan (Tricel) et Marc Sengélin (Sotralentz-Habitat France - Groupe Rikutec) ont été élus Vice-Présidents représentant les fabricants. Jacques Oles (GIE-GVA) est Vice-Président représentant les sociétés de services. Pascal Bombardieri (Stoc Environnement) est trésorier. Hubert Willig a été élu Président d'Honneur.

■ **Ministère de la transition écologique et solidaire**: Michèle Pappalardo a été nommée directrice du cabinet du ministre de la transition écologique et solidaire. Anne Rubinstein est nommée cheffe de cabinet.

■ **Premier ministre - Cabinet**: Diane Simiu a été nommée Conseillère technique écologie au cabinet du Premier ministre à compter du 31 mai 2017.

■ **Ministère de la transition écologique - Cabinet**: Sont nommés au cabinet du ministre d'État: Thomas Lesueur, directeur du cabinet adjoint en charge du budget, des finances, des ressources humaines et de l'économie sociale et solidaire; Benoît Faraco, conseiller spécial et en charge des négociations internationales sur le climat; Denis Voisin, conseiller en charge de la société civile, des questions de santé-environnement et des risques; Laurent Grave-Raulin, conseiller parlementaire et relations avec les élus; Alexis Tudor, conseiller diplomatique; Justine Roulot, conseillère en charge de la biodiversité, de l'eau, de la mer et des territoires; Xavier Ploquin, conseiller en charge de l'énergie, de l'industrie et de l'innovation.

■ **STR-PVC**: Benoît Hennaut, Vice-président de Nicoll International, a été unanimement reconduit à la Présidence du syndicat des tubes et raccords en PVC. Louis Lucas, Directeur de Wavin France, a été élu Président suppléant.

■ **Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse**: Henri-Michel Comet a été nommé président du conseil d'administration de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse par décret du président de la République. Il succède à Michel Delpuech, préfet de police de Paris.

■ **DDT de l'Aveyron**: Laurent Wendling (IDAE), est nommé directeur départemental des territoires de l'Aveyron à compter du 1^{er} juin 2017.

■ **DDTM de Seine-Maritime**: François Bellouard (ICPEF), est nommé directeur départemental adjoint des territoires et de la mer de Seine-Maritime à compter du 6 juin 2017.

■ **DDTM du Pas-de-Calais**: Elise Regnier (ICPEF), est nommée directrice départementale adjointe des territoires et de la mer du Pas-de-Calais à compter du 6 juin 2017.

■ **Irstea**: Jean-Marc Bournigal a nommé Patrick Flammarion Directeur général délégué à la Recherche et à l'Innovation d'Irstea au 1^{er} juin 2017, anticipant le départ pour une retraite prochaine de Pierrick Givone.

■ **Axelera**: Thierry Raevol, Délégué du groupe ENGIE pour la région Auvergne-Rhône-Alpes, a été nommé Président du pôle de compétitivité chimie-environnement AXELERA. Il succède à Pierre Beccat (IFP Energies nouvelles).

Le BRGM développe un outil d'investigation des systèmes d'endiguement

Le Département du Haut-Rhin attache une importance particulière à la protection contre les crues. Le Conseil départemental et les Syndicats Mixtes de Rivières gèrent ainsi près de 1000 km de cours d'eau en y réalisant des investissements importants. Pour en assurer le suivi technique, le département s'est doté d'un service rivières, reconnu au niveau national, et capable de mener des études appliquées dans le domaine de l'aménagement des cours d'eau.



Cet outil d'investigation des systèmes d'endiguement pourrait aboutir à la cartographie en 3 dimensions d'un facteur de sécurité et d'une probabilité de rupture selon différents scénarios de niveaux d'eau des rivières.

Avec les Syndicats Mixtes de Rivières, le Département du Haut-Rhin est le plus gros gestionnaire de digues en France. Ce sont ainsi près de 250 km de digues qui protègent les habitants et les biens contre les inondations. Dans ce cadre, les Syndicats Mixtes de l'Ill et de la Lauch ont entrepris de mener une étude innovante sur la tenue des digues, en collaboration avec le Bureau Recherche Géologique et Minier (BRGM). Le tronçon prospecté sur les digues de l'Ill va de Sundhoffen jusqu'au canal de Colmar. Sur la Lauch, il se situe sur la commune de Colmar. L'objectif de l'étude est de déterminer l'état de stabilité du système d'endiguement sur une portion test de 10 km, en testant une méthode innovante s'appuyant sur des méthodes de mesure géophysique couplées à des calculs numériques.

Des mesures sismiques et de résistivité électrique

Les méthodes couramment utilisées par les géologues pour caractériser spatialement les

digues et détecter d'éventuelles anomalies passent habituellement par des mesures sismiques et de résistivité électrique. L'une permet de caractériser la structure et les propriétés mécaniques du corps de digue et l'autre permet de distinguer les argiles fines conductrices des sables et des graviers généralement plus résistants. C'est sur ces bases qu'une campagne de mesure a été engagée au printemps 2017. Mais ces méthodes traditionnelles ne donnent cependant que des estimations qualitatives sur la stabilité des digues et il subsiste une lacune en modélisation opérationnelle permettant de déterminer précisément l'aléa de rupture. L'innovation apportée par cette étude se situe principalement dans le couplage des investigations géophysiques avec une modélisation numérique novatrice.

Coupler les investigations géophysiques avec

une modélisation numérique

Les résultats des campagnes géophysiques engagées vont alimenter un modèle numérique innovant développé par le BRGM. Ces recherches permettront de mettre au point une méthodologie de modélisation mathématique objective de l'instabilité potentielle des digues. Grâce à une résolution fine, cet outil d'investigation des systèmes d'endiguement pourrait aboutir à la cartographie en 3 dimensions d'un facteur de sécurité et d'une probabilité de rupture selon différents scénarios de niveaux d'eau des rivières.

Les résultats du projet seront disponibles en 2018. Cette étude permettra de prioriser et de confirmer les travaux envisagés sur les digues. Si elle se révèle positive, la méthodologie pourra ensuite être généralisée et constituera un progrès significatif dans la détermination des travaux à réaliser sur les 9000 km de digues Françaises. ■